



French 311 : Applied Advanced French Grammar

Emphasis on in-depth grammatical analysis, stylistics, and composition in a course designed to help students adapt linguistically to academic and social life in France

Objectifs du cours :

Ce cours de grammaire française s'adresse à des étudiants maîtrisant les bases de l'usage de la langue. Les objectifs de ce cours sont :

- Revoir les points essentiels de la grammaire française : la morphologie et la syntaxe du français.
- Affiner les connaissances grammaticales.
- Questionner les usages de la langue à partir d'exemples du quotidien, d'extraits littéraires et journalistiques.
- Réfléchir, analyser et commenter les structures grammaticales.
- Comparer la grammaire française et anglaise.
- Améliorer l'utilisation de la langue française.
- Maîtriser l'expression orale et écrite en français.

Programme prévisionnel :

Les séances s'organiseront autour de notions générales concernant la morphologie et la syntaxe du français. Ces dernières seront établies à l'aide de règles grammaticales et orthographiques indispensables, de remarques particulières et de nombreux exercices d'application tant à l'oral qu'à l'écrit.

Certaines parties du cours devront obligatoirement être apprises et parfaitement connues : cela s'impose pour des listes de catégories, des tableaux morphologiques ou des règles générales... qui pourront faire l'objet d'interrogations hebdomadaires. Des applications et des commentaires seront aussi proposés durant chaque cours et corrigés le suivant. Cela devrait aboutir à une meilleure maîtrise de l'expression orale et écrite, ce que nous vérifierons régulièrement par des exercices.

L'apprentissage se fera aussi bien à partir d'un livre de cours que de fiches-leçons photocopées : ces leçons seront lues et commentées en cours, ce qui ne dispense pas les étudiants de lectures et de relectures personnelles approfondies. Une grande partie des cours sera consacrée aux questions des étudiants et aux exercices d'application.

Il s'agit d'un programme non définitif, pouvant être modifié en fonction du rythme et des besoins ponctuels des étudiants durant le semestre. Pourront être abordées les questions suivantes :

- Les types et les formes de phrases : la phrase simple/complexes ; les phrases déclaratives, interrogatives, exclamatives, impératives ; l'affirmation et la négation.
- Les pronoms personnels : tableaux et emplois.
- Les temps du passé (temps simples/composés) : morphologie, emplois, aspect et concordance.

- Les déterminants : l'article, les démonstratifs (déterminants/pronoms) et les possessifs (déterminants/pronoms), tableaux, valeurs et emplois.
- Le subjonctif : morphologie et valeurs.
- L'expansion du nom : les adjectifs (place, accord, le comparatif et le superlatif), le complément de détermination du nom (constructions et emplois), la proposition relative (pronoms relatifs, construction et signification).
- Les temps du conditionnel : révision de futur simple, concordance, tableaux et emplois.
- Les prépositions, l'infinitif et la rection des verbes (à ou de).
- Les adverbes : construction, places et emplois.
- Les conjonctions : coordination/subordination, emplois.
- Le participe présent et le gérondif : valeurs et emplois.
- Le passif : construction et emplois, l'indéfini « on ».
- L'expression des circonstances : Groupe nominal/proposition subordonnée : 1. Temps, lieu, opposition, concession, 2. Condition, but, cause, conséquence.

Textes étudiés/distribués :

Delatour Y., Jennepin D. et alii. Grammaire du Français, Cours de civilisation française de la Sorbonne. Paris : Hachette FLE, 1991.

Ollivier, J. Grammaire française. 2^{ème} édition, Thomson-Nelson, 1999.

Sirejols, E & Claude, P. et. 450 exercices de grammaire – Niveau Avancé. Paris : CLE International, 2002.

Bibliographie :

Les trois tomes du Bescherelle : L'Art de conjuguer, L'Orthographe, La Grammaire, Paris : Hatier, (plusieurs éditions).

Les exercices de grammaire, orthographe, prononciation et compréhension dans le laboratoire de langue.

Travail requis :

La présence et la participation orale pendant les cours sont obligatoires, ainsi que les préparations et les exercices proposés d'une séance à l'autre. Ils sont la clef d'une réussite progressive dans cette matière.

Contrôle continu :

Deux notes d'examens et une note de participation composeront la note finale :

- Examen partiel écrit
- Examen final
- Participation orale et devoirs ponctuels.

Politiques Notations, Absences et Retards– voir « AUCP Grading Policy »

N.B. this syllabus is subject to change on a semester to semester basis in response to on-going research and/or current events.